|  |
| --- |
| Rob Beenders |
| Ministre de la Protection des consommateurs, de la Lutte contre la fraude sociale, des Personnes Handicapées et de l'Égalité des chancesPrésident de la CIM Handicap1000 Bruxelles |
|  |

Copie au secretariat de la CIM Handicap.

Copie aux ministres concernés dans les entités fédérées

|  |  |
| --- | --- |
| Nos références : | 2025-09-26-UNCRPD-20e Anniversaire-OME |
| Votre correspondant : | Olivier Magritte |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| *Objet :* | *Convention ONU sur les droits des personnes en situation de handicap (UNCRPD) – 2006-2026.* |
|  |  |

Monsieur le Ministre,

La Convention sur les droits des personnes en situation de handicap et son protocole additionnel ont été adoptés le 13 décembre 2006 au siège des Nations Unies à New-York.

Le 13 décembre 2026, cela fera donc 20 ans que ce texte essentiel pour la participation pleine et entière des personnes en situation de handicap dans la société a vu le jour.

La Plateforme des Conseils d’avis des personnes en situation de handicap a l’honneur de vous proposer de marquer l’évènement en coorganisant avec vous, et avec vos collègues des entités fédérées, une journée d’étude.

Dans un premier temps, l'idée serait de faire le point sur les acquis positifs qui ont été engrangés et sont parfois restés, hélas, fort peu médiatisés.

Dans un second temps, on peut imaginer établir les lignes de force des étapes à venir, à court et à long termes.

Enfin, ce serait, bien sûr, l’occasion de partager un petit moment festif et de se faire rencontrer personnes, familles, associations et responsables politiques.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour évoquer les modalités pratiques de cette organisation.

Bien à vous,

|  |  |
| --- | --- |
|  | Pierre Gyselinck |
| Autres conseils | PrésidentBelgian Disability Forum |
|  |  |